



Communiqué de presse

Un mois après la journée mondiale, le droit à la santé des femmes toujours sous pression !

Le 28 mai 2022 avait lieu la journée mondiale d'action pour la santé des femmes, aussi connue comme la journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Face à l'actualité récente, FO réaffirme son attachement aux droits fondamentaux des femmes, incluant le droit à la santé, y compris dans le monde du travail.

FO exprime également son effroi face à l'existence dans le cadre du conflit en cours en Ukraine de violences sexuelles comme une arme de guerre. FO demande la mise en place de services spécialisés de soutien, y compris psychologique, pour les victimes de ces violences. FO est également préoccupée face aux risques de traite humaine pour les femmes et les filles fuyant le conflit en Ukraine et demande une pleine considération de ce risque dans le nouveau plan de lutte contre le travail illégal 2022-2024.

Par ailleurs FO dénonce les régressions en Europe et dans le monde qui s'opposent au droit des femmes de disposer de leurs corps. FO demande, aux côtés de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), de garantir les droits fondamentaux des femmes et des filles en matière de services de santé reproductive et sexuelle ainsi que le respect du droit à l'avortement partout en Europe. En effet, FO s'inquiète des reculs en la matière en Europe, en Pologne, à Malte et dans le monde, notamment outre-Atlantique où le droit à l'avortement est fortement remis en cause.

Les organisations syndicales craignent des conséquences en matière de santé et sécurité pour les femmes enceintes ou en termes d'inclusion et d'accès à l'emploi, notamment dans des secteurs à bas salaire. FO s'inquiète par ailleurs des conséquences que ce débat pourrait avoir sur l'accès à certains médicaments ou principes actifs produits à l'étranger, en particulier s'agissant de la pilule abortive.

FO note toutefois de nouvelles réflexions visant à défendre le droit à la santé des femmes, comme la récente proposition de loi en Espagne du 17 mai 2022 visant à reconnaître dans la loi le congé menstruel, déjà reconnu ailleurs dans le monde comme au Japon, en Zambie ou en Corée et ponctuellement mis en œuvre au niveau des entreprises en France ou encore au Royaume-Uni.

FO rappelle que les femmes et les hommes naissent libres et égaux en droits et qu'il est temps de mettre un terme à toutes les inégalités et les discriminations dans le monde du travail.

Paris, le 30 juin 2022

Contacts :


Béatrice CLICQ

Secrétaire confédérale

Secteur de l'Egalité et du Développement durable

 [bclicq](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.85.53


Branislav RUGANI

Secrétaire confédéral

Secteur International, Europe

 [brugani](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)

 07.81.16.76.85